

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL BOUCLE NORD DE SEINE

L'an deux mille dix-huit, le jeudi 29 mars à 18h30, se sont réunis en séance publique, à l'hôtel de ville de Gennevilliers, les membres du Conseil de Territoire de l'Établissement Public Territorial Boucle Nord de Seine, suite à la convocation du 19 mars 2018 conformément l'article L.2121-12 du code général des collectivités territoriales.

ETAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE : 48

AMARIR Fatima / CLAVEL Benoît / EL HADDAD Khaled / KARCHER Renée / LE NAGARD Marie-France / MOTHRON Georges / PERICAT Xavier / PLOTEAU Jean-François / VUILLEMIN Anne-Sophie / AESCHLIMANN Manuel / AESCHLIMANN Marie-Do / DE PINS Antoine / FISCHER Josiane / JUSTICE Éric / LAM Thomas / MANCIPOZ André / MAYOLY-FLORENTIN Claire / MEYNARD Sylvie / BOULDOIRES Benoît / CANTET Anne-Gabrielle / JAUFFRET Anne-Christine / MARIAUD Sylvie / REVILLON Yves / CULOT Pierre / HADRI Nadoï / LE MOAL Alice / MUZEAU Rémi / PINARD Patrice / RENAULT Sébastien / BOLUFER Jean Paul / BOUCHOUICHA Yahia / DELATTRE Amélie / FRONTIGNY Nadia / GASMI Samia / GOUETA Nicole / MOME Michel / PERROTEL Sébastien / PIQUE Yves / VALLEE Marie-Lise / BOULORD Grégory / LECLERC Patrice / LENOIR Laurence / MOUADDINE Nadia / PEREZ Anne-laure / TOUMI Délia / LORIAUX Christine / MAAZOUZI Mohamed / PELAIN Pascal

POUVOIRS DONNÉS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE : 20

ABSSI Chaouki représenté par MOUADDINE Nadia / BACHA Fatima représentée par AMARIR Fatima / BACHELAY Alexis représenté par LENOIR Laurence / BENEDIC Fabien représenté par GASMI Samia / BOULANGER Alain-Bernard représenté par MAAZOUZI Mohamed / CAMILLERI Mickaël représenté par PERICAT Xavier / CHARAIX Céline représentée par PLOTEAU Jean-François / CHRIQUI-MENGEOT Rita représentée par MEYNARD / COBLENTZ Caroline représentée par GOUETA Nicole / COCHEPAIN Stéphane représenté par MUZEAU Rémi / DEBEAUD Franck représenté par VUILLEMIN Anne-Sophie / DELACROIX Agnès représentée par PINARD Patrice / DOUCET Philippe représenté par KARCHER Renée / LAUER Evelyne représentée par LE MOAL Alice / MARE Guillaume représenté par LAM Thomas / MERCIER Luc représenté par CULOT Pierre / MERGY Aurélie représentée par CLAVEL Benoît / PARENIN Lara représentée par DE PINS Antoine / RAIB Naïma représentée par LEGHMARA Leïla / SAVRY Gilles représenté par EL HADDAD Khaled.

EXCUSE : 1 :

FANIER Basile

ABSENTS : 11

ALLAMELLOU Manuel / BOURDU Anne / CHAKER Rachid / CAZABAN Julie / COLIN Chantal / HOUSSONNE Marc / JEHANIN Romain / LEGHMARA Leïla / MERIC Delphine / METIAS Samuel / METZEAUB Philippe.

ARRIVE EN COURS DE SEANCE : 1

ALLAMELLOU Manuel, arrivé à 19 heures 30 avant le vote de la délibération 2018/S07/012.

PARTIS EN COURS DE SEANCE : 3

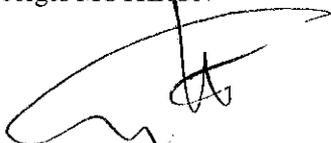
JAUFFRET Anne-Christine, partie à 19 heures 24, après la délibération 2018/S03/009.
AESCHLIMANN Manuel, parti à 19 heures 27, après la délibération 2018/S03/011,
BOLUFER Jean-Paul, parti à 19 heures 30, après la délibération 2018/S03/012, a donné pouvoir à DELATTRE Amélie.

Madame VUILLEMIN Anne-Sophie est désignée comme Secrétaire (art. L.2121-15 du CGCT).

DELIBERATION N° 2018/S03/008

Transmission & Affichage le 13 AVR. 2018

Le Président,
Georges MOTHRON



République Française

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
BOUCLE NORD DE SEINE**

Séance du Conseil de Territoire
du 29 mars 2018

PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
ARRIVÉ LE
13 AVR. 2018
DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LÉGALITÉ

Délibération n°2018 / S03/008

Objet : Vote du budget primitif du service annexe de l'assainissement de l'Etablissement Public Territorial Boucle Nord de Seine pour l'année 2018.

Le 29 mars 2018, le Conseil de Territoire, régulièrement convoqué, s'est réuni à Le 29 mars 2018, à la mairie de Gennevilliers, sous la présidence de Monsieur Georges MOTHRON, son Président ;

Nombre de membres présents : 48

Nombre de membres représentés : 20

Nombre de membres absents : 12 (dont 1 excusé).

Madame VUILLEMIN Anne-Sophie est désignée comme Secrétaire (art. L.2121-15 du CGCT).

EXPOSÉ

Considérant que l'Etablissement public territorial doit adopter son budget primitif du service annexe de l'assainissement avant le 15 avril,

Considérant que le budget primitif du service annexe de l'assainissement de l'Etablissement Public Territorial pour 2018 est équilibré à un montant global de 22.760.728 euros, dont 14.614.449 euros en section d'investissement et 8.146.279 euros en section de fonctionnement,

LE CONSEIL DE TERRITOIRE

Entendu l'exposé de Monsieur MUZEAU, Vice-président,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 49 ;

Vu le débat d'orientation budgétaire et le projet de budget primitif du service annexe de l'assainissement de l'Etablissement Public Territorial pour l'année 2018 ;

Après en avoir débattu ;

DÉLIBÈRE

Article 1: Décide d'adopter le budget primitif du service annexe de l'assainissement de l'Etablissement Public Territorial pour l'année 2018 dont la balance générale s'établit à 22.760.728 euros en recettes et en dépenses. Le budget primitif du service annexe de l'assainissement est voté par chapitre comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Budget 2018
011	Charges à caractère général	2.587.878,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	861.816,27 €
66	Charges financières	569.994,12 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	687.000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	3.439.590,61 €
Total		8.146.279,00€

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Budget 2018
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	8.043.500,00 €
74	Subventions d'exploitation	0,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	102.779,00 €
Total		8.146.279,00 €

Section d'investissement

Dépenses d'investissement		
Chapitre	Libellé	Budget 2018
16	Emprunt et dettes assimilées	1.407.460,00 €
20	Immobilisations incorporelles	990.000,00 €
21	Immobilisation corporelles	2.098.800,00 €
23	Immobilisations en cours	10.015.410,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	102.779,00 €
Total		14.614.449,00 €

Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	Budget 2018
10	Dotations, fonds divers et réserves	531.514,01 €
13	Subventions d'investissement	295.000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	9.661.344,38 €

040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	687.000,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	3.439.590,61 €
Total		14.614.449,00 €

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet, dans le délai de deux mois à compter de son affichage et de sa publication, d'un recours gracieux devant le Président de l'Etablissement Public Territorial Boucle Nord de Seine et, dans le même délai, d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise.

Annexe : document budgétaire

Résultat des votes : Majorité

Pour : 62

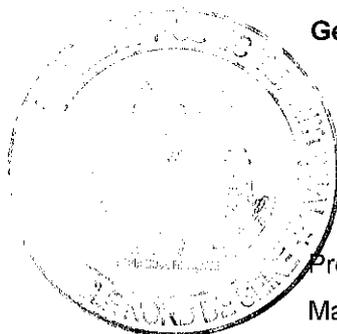
Contre : 5

Abstentions : 1

Fait et délibéré ce jour,

Pour extrait conforme,

Georges MOTHRON



Président de Boucle Nord de Seine

Maire d'Argenteuil